



Ministère de l'Intérieur

Le 28 septembre 2016

Communiqué de presse

M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, a présenté ce matin en Conseil des ministres une communication sur les études et la prospective au ministère de l'Intérieur. Ce ministère est traditionnellement préparé à faire face à des situations exceptionnelles mais il n'est pas seulement le ministère des crises, ni de la sécurité. Il doit être en mesure d'anticiper des situations nouvelles et de prévoir les moyens pour y faire face.

C'est pourquoi un document de prospective a été élaboré, à la demande du ministre et à la suite d'un important travail de réflexion collective, afin de recenser les grands enjeux auxquels le ministère de l'Intérieur devra répondre dans la France de 2030. Ce document, intitulé « Intérieur - Cap 2030 », examine ainsi les répercussions qu'auront sur les politiques publiques mises en œuvre par le ministère de l'intérieur de grandes évolutions telles que la numérisation de la société, la modification du rapport de nos concitoyens à l'autorité ou les transformations de la notion de « frontière ».

Au-delà de cet exercice, le ministre de l'Intérieur a souhaité rénover et renforcer la fonction prospective au sein de son administration. Un « comité des études » qui se réunira pour la première fois le 10 octobre prochain, sera créé afin de coordonner les axes de recherche retenus par chaque direction du ministère. Son action s'inscrira dans le cadre d'un programme défini par un « Conseil de la stratégie et de la prospective », rassemblant des personnalités issues du monde de la recherche et de l'université dont les travaux font autorité dans les domaines intéressant le ministère de l'Intérieur : terrorisme, sécurités, migrations, droit et économie des territoires, libertés publiques, laïcité. Il se réunira pour la première fois, sous la présidence du Ministre de l'Intérieur, le 18 octobre 2016.

La politique d'ouverture du ministère de l'Intérieur sur le monde de l'université et de la recherche prendra également d'autres formes : accueil des chercheurs, octroi d'allocations de recherche, mobilisation de réseaux d'experts, appels à projets de recherche sur des sujets prioritaires, valorisation des parcours de recherche dans la politique des ressources humaines. Le ministre a désigné le Centre des hautes études du ministère de l'intérieur (CHEMI) pour animer et coordonner cette nouvelle politique de la prospective.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53